



syndicat mixte des transports en commun

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22 MARS 2024

ID : 090-259000016-20240321-2024_23-DE



Conseil syndical du 21 mars 2024

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 23

Objet : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 15 février 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	14 mars 2024	Présents Mesdames, Messieurs GBCA (700 voix) : Titulaires : Jacquemin, Aymonier, Constantakatos, Guyod, Jager, Kneip, Picard, Rousseau – Suppléants : Cabrol, Castaldi, Meslot RBFC (140 voix) : Titulaires : Neugnot, Oternaud CCST (200 voix) : Titulaires : Bequillard, Hottlet, Rousse CCVS (40 voix) : Titulaire : Coddet – Suppléant : Salort
Observation :		
Nombre de voix	1080	Procurations De M Bonin (GBCA) à M Constantakatos (GBCA) De Mme Clayeux (CCST) à M Guyod (GBCA) De M Jeannin (GBCA) à M Meslot (GBCA) De Mme Larcher (CCST) et M Hottlet (CCST)
-Nombre de voix pour	1080	
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

Le Conseil Syndical s'est réuni le jeudi 15 février 2024 à 12h15.

Date de la convocation : 8 février 2024.

Présents

Mesdames, Messieurs Jacquemin, Aymonier, Bonin, Constantakatos, Guyod, Jager, Jeannin, Kneip, Moutarlier, Picard, Rousseau, Cabrol, Castaldi, Meslot, Neugnot, Oternaud, Ternant, Bequillard, Hottlet, Larcher, Coddet, Salort

Procurations

De Mme Bonnans-Weber à M Rousseau
De M Gilbert à M Meslot
De M Rousse à M Hottlet

De Mme Ketfi-Charif à Mme Castaldi
De M Vallverdu à M Coddet

Excusés

Mesdames, Messieurs Gabilloux, Ivoll, Regnaud, Chiappa-Kiger, Iannicelli, Mercier, Clayeux



Observations

Monsieur Roland JACQUEMIN, Président sortant, ouvre la séance et procède à l'appel des membres du Conseil Syndical. Il invite le Doyen d'âge à se faire connaître afin de présider la séance.

- Délibération n° 09 Le Doyen d'âge prend la présidence du Conseil Syndical jusqu'à la délibération n° 12
- Délibération n° 11 Arrivée de Mme Ternant
- Délibération n° 13 Monsieur Roland JACQUEMIN, élu Président du SMTC, prend la présidence du Conseil Syndical

Ordre du jour

Sous la Présidence de Monsieur Roland JACQUEMIN – Président sortant

- Ouverture de la séance
- Appel des membres du Conseil Syndical

Sous la présidence de Monsieur Jacques BONIN – Doyen d'âge

- 09 Nomination du Secrétaire de séance
- 10 Composition du Conseil Syndical
- 11 Composition du Bureau
- 12 Election du Président

Sous la présidence de Monsieur Roland JACQUEMIN – élu Président du SMTC

- 13 Election des Vice-Présidents et de l'Exécutif
- 14 Indemnités de fonction des élus
- 15 Délégation d'attributions données au Président
- 16 Emprunts et crédits de Trésorerie – Délégation de pouvoir au Président
- 17 Commissions syndicales – composition
- 18 Désignation des représentants à la RTTB
- 19 Désignation des membres au Comité des Partenaires et des membres aux commissions : Commission d'Appel d'Offres (CAO), commission compétente en matière de Délégations de Services Publics (DSP) et Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- 20 Désignation des représentants dans les organismes extérieurs
- 21 Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 1^{er} février 2024

DELIBERATION N° 09 - Nomination du Secrétaire de séance

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1360 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical désigne Monsieur Tony Kneip pour remplir la fonction de Secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 10 – Composition du Conseil Syndical

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 360 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical prend acte des désignations effectuées par les différents collèges.



DELIBERATION N° 11 – Composition du Bureau

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Les élus désignés sont :

- Représentants du Grand Belfort Communauté d'Agglomération :
 - Roland JACQUEMIN
 - Jean-Paul MOUTARLIER
 - Stéphane GUYOD
 - Miltiade CONSTANTAKATOS
- Représentants de la Région Bourgogne Franche-Comté :
 - Michel NEUGNOT
 - Eric OTERNAUD
- Représentants des Communautés de Communes :
 - Jean-Louis HOTTLET
 - Christian CODDET

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical prend acte des désignations effectuées par les différents collèges.

DELIBERATION N° 12 – Election du Président

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Suite à l'appel à candidature fait par le Président de séance, Monsieur Jacques BONIN propose la candidature de Monsieur Roland JACQUEMIN.

Le Conseil Syndical décide de procéder au vote à main levée.

Monsieur Roland JACQUEMIN, élu à l'unanimité des votants, est proclamé Président du Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort, et a été installé.

DELIBERATION N° 13 – Election des Vice-Présidents et de l'Exécutif

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical désigne 5 Vice-Présidents qui constituent l'Exécutif ainsi qu'il suit :

- Stéphane GUYOD
- Jean-Paul MOUTARLIER
- Miltiade CONSTANTAKATOS
- Michel NEUGNOT
- Christian CODDET

DELIBERATION N° 14 – Indemnités de fonction des élus

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Après en délibéré, le Conseil Syndical décide du montant des indemnités, comme précisé dans la délibération.

DELIBERATION N° 15 – Délégation d’attributions données au Président

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- Autorise le Président à prendre les décisions et à signer les actes à intervenir dans le champ d’application de cette délégation,
- Confie aux Vice-Présidents les mêmes prérogatives en cas d’absence ou d’empêchement du Président dans le cadre des fonctions qui leurs sont déléguées par voie d’arrêté.

DELIBERATION N° 16 – Emprunts et crédits de Trésorerie – Délégation de pouvoir au Président

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical autorise le Président à exécuter la présente délibération.

DELIBERATION N° 17 – Commissions syndicales – composition

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Après avoir fait un appel à candidature et après en avoir délibéré, les élus du Conseil Syndical ont nommé les élus des commissions syndicales ainsi qu’il suit :

Commission Accessibilité :

- Jean-Paul MOUTARLIER – Président
 - Jacques ALEXANDRE
 - Michael JAGER
 - Jean-Louis HOTTLET

Commission Réforme Tarifaire

- Stéphane GUYOD – Président
 - Fatima MAMMAR
 - Jean-Louis HOTTLET
 - Christian CODDET
 - Marie-Line CABROL
 - Muriel TERNANT

Commission Tracés et Fréquences du réseau suburbain et transport scolaire

- Miltiade CONSTANTAKATOS – Président
 - Sandrine LARCHER
 - Catherine CLAYEUX
 - Christian CODDET
 - Marie-France BONNANS-WEBER
 - Eric GILBERT
 - Jean-Louis HOTTLET
 - Didier VALLVERDU
 - Michael JAGER

Commission Tracés et Fréquences du réseau urbain :

- Christian CODDET – Président
 - Eric OTERNAUD
 - Jean-Louis HOTTLET
 - Eric GILBERT



- Mathilde REGNAUD
- Tony KNEIP
- Marie-Line CABROL
- Dominique JEANNIN

DELIBERATION N° 18 – Désignation des représentants à la RTTB

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical procède à la désignation des représentants du SMTC à la RTTB :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| - Roland JACQUEMIN | - Christian CODDET |
| - Stéphane GUYOD | - Tony KNEIP |
| - Jean-Paul MOUTARLIER | - Didier VALLVERDU |
| - Miltiade CONSTANTAKATOS | - Jean-Louis HOTTLET |
| - Michel NEUGNOT | |

DELIBERATION N° 19 – Désignation des membres au Comité des Partenaires et des membres aux commissions : Commission d'Appel d'Offres (CAO), commission compétente en matière de Délégations de Services Publics (DSP) et Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical procède aux désignations des membres ainsi qu'il suit :

Le Comité des partenaires composé du Président du SMTC et d'un représentant du GBCA, de la CCST, de la C CVS et de la RBFC est ainsi constituée :

1 membre du GBCA	Tony KNEIP
1 membre de la CCST	Jean-Louis HOTTLET
1 membre de la C CVS	Christian CODDET
1 membre de la RBFC	Eric OTERNAUD

La CAO composée du Président + cinq membres du Conseil Syndical est ainsi constituée :

Membres titulaires	Membres suppléants
- Jean-Paul MOUTARLIER	- Stéphane GUYOD
- Jacques BONIN	- Jean-Louis HOTTLET
- Marie-Line CABROL	- Miltiade CONSTANTAKATOS
- Jean-Louis SALORT	- Jacques ALEXANDRE
- Christian CODDET	- Loubna KETFI-CHARIF

La commission de DSP composée du Président + cinq membres du Conseil Syndical est ainsi constituée :

Membres titulaires	Membres suppléants
- Jean-Paul MOUTARLIER	- Stéphane GUYOD
- Jacques BONIN	- Jean-Louis HOTTLET
- Marie-Line CABROL	- Miltiade CONSTANTAKATOS
- Jean-Louis SALORT	- Jacques ALEXANDRE
- Christian CODDET	- Loubna KETFI-CHARIF

La Commission Consultative des Services Publics Locaux est ainsi constituée : le Président +

Membres issus de l'organe délibérant
- Jean-Paul MOUTARLIER
- Jacques BONIN
- Marie-Line CABROL
- Jean-Louis SALORT
- Christian CODDET

DELIBERATION N° 20 – Désignation des représentants dans les organismes extérieurs

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical désigne les représentants nécessaires pour siéger au sein des différents organismes extérieurs, cités ci-dessus, ainsi qu'il suit :

- **Syndicat Mixte loi SRU**
 - Roland JACQUEMIN
 - Christian CODDET
 - Eric OTERNAUD
 - Miltiade CONSTANTAKATOS
 - Jean-Paul MOUTARLIER
- **CDCI**
 - Roland JACQUEMIN
- **CISPD**
 - Roland JACQUEMIN
- **GART**
 - Roland JACQUEMIN
 - Christian CODDET
- **AGIR**
 - Roland JACQUEMIN
 - Stéphane GUYOD
- **ATMO**
 - Miltiade CONSTANTAKATOS
- **Concession abris bus**
 - Roland JACQUEMIN
 - Stéphane GUYOD
- **CLT3P**
 - Roland JACQUEMIN
 - Jean-Paul MOUTARLIER

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le **22 MARS 2024**

ID : 090-259000016-20240321-2024_23-DE



DELIBERATION N° 21 – Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 1er février 2024

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 430 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent procès-verbal.

**Le Président,
Roland JACQUEMIN**